





# Conseils pour accueillir l'espèce et bien cohabiter



© Marcel Dumais



Amenagements

- **Éviter** le plus possible la fermeture des sites de nidification (enrillagement, fermeture des greniers).
- Le **meilleur moyen** de lutter contre la disparition des sites de nidification est la **pose de nichoir** dans les sites appropriés (clochers, greniers, stabulation agricole...). **POUR EN ACHETER RENDEZ-VOUS ICI OU ICI POUR LES CONSTRUIRE SOI-MÊME.**
- **Supprimer** autant que possible l'accès des sites aux prédateurs (chat, fouine).



Autour de la maison

- **Conserver les milieux favorables** autour du site de nidification (pâtures, haies, friches, bandes enherbées) afin de préserver les zones de chasse.

- Veiller à la tranquillité des sites.

- **Signaler dès que possible** une chouette trouvée morte au pied d'un poteau EDF ou de fils électriques en repérant le poteau dangereux ! **(VOIR FICHE ÉLECTROCLUTION)**

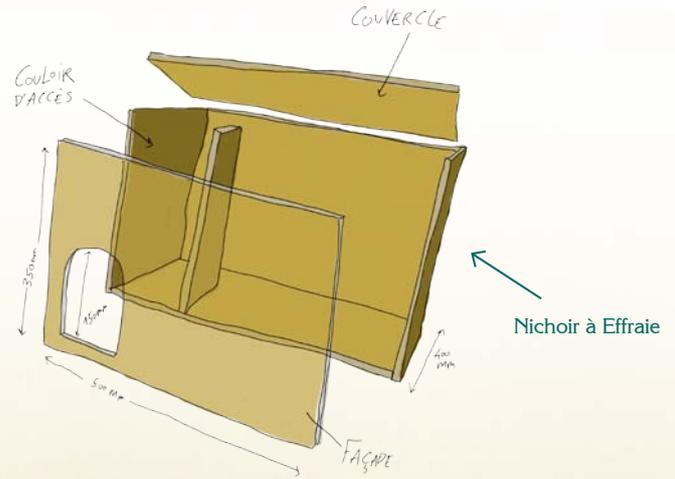


Travaux

- **En cas de travaux** sur les bâtiments fréquentés par les effraies, préférer les périodes hors nidification (septembre à février).

Si les nids ou leurs accès ne peuvent pas être conservés, des mesures permettent de **compenser la destruction de site de nidification** comme la pose de nichoirs. **Une demande de dérogation** doit être remplie en cas de destruction ou de dérangement d'espèces protégées ou d'habitat d'espèces protégées.

**POUR PLUS DE DÉTAILS SUR LA DÉMARCHE, VOIR ICI**



**Levez le pied sur la route, surtout au crépuscule, la nuit et à l'aube.**

**Jeune effraie tombée du nid, que faire ?**  
(VOIR FICHE JELINES TOMBÉS DU NID)



**Voir les actions de conservation menées en Bourgogne sur cette espèce !**

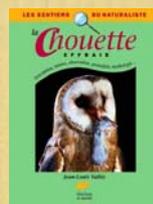
## Pour en savoir plus...



Alba : Baudvin & Perrot



La hulotte n°12 : grande enquête sur l'effraie (mai 1973)



La Chouette effraie, Jean-Louis Vallée, Delachaux et Niestlé



La Nature sur le pas de la porte Bourgogne-Nature Junior n°4. Bourgogne-Nature

Réalisation :



Avec le soutien financier de :



Mise à jour : SHNA-OFAB · Mai 2024